



Swiss Aerobatics Paragliding Championship 2022

- CAT SOLO & SYNCHRO -

19 – 21 Août 2022
Sonchaux, Villeneuve



MODALITÉS D'ORGANISATION

SOUS L'EGIDE DE LA	Fédération suisse de vol libre, Seefeldstrasse 224, 8008 Zurich Tél. +41 44 387 46 80 Fax +41 44 387 46 89 sport@shv-fsvl.ch , www.shv-fsvl.ch
ORGANISATEUR	Acro Club Sonchaux Villeneuve www.acbeo.ch Swiss Acro League www.swissacroleague.ch
DATES	19 au 21 août 2022 Jeudi 18 août 2022: journée d'entraînement (sans radeau) et inscription
CONDITIONS DE PARTICIPATION	Tous les pilotes suisses remplissant les conditions générales d'organisation et de participation. L'inscription au championnat Suisse pour les pilotes Solo seront valable pour autant qu'il participe a au moins une compétition du circuit Swiss Acro Tour 2022 ou du championnat Suisse 2021.
LISTE DE DEPART	Solo: 30 pilots maximum / 10 pilots minimum Synchro: 10 équipes maximum / 5 équipes minimum
VAINQUEURS	Champion suisse individuel 2022 Championne suisse individuelle 2022 (à partir de 5 participantes) Champions suisses synchro 2022
CLASSEMENTS	Un classement pour les Championnats suisses.
PRIX	Médailles pour les premiers Suisses au classement
INSCRIPTION	Fédération suisse de vol libre/Swiss League https://www.swissleague.ch/acro-league/2022-08-19
DATE LIMITE D'INSCRIPTION	Lundi 8 Août 2022
FRAIS D'INSCRIPTION	Swiss championships solo: CHF 200/pilot Swiss championships synchro: CHF 200/pilot Swiss championships solo and synchro: CHF 250/pilot Montant prélevé le jeudi, 18 août 2022 (confirmation de paiement requise) En principe, la taxe d'inscription n'est pas remboursée lorsqu'un pilote ne se présente pas.
PARTICIPATION AUX FRAIS D'ORGANISATION	En cas d'annulation de la compétition, au moins 50% des frais d'inscription seront remboursés aux participants. Les pilotes suisses seront directement crédités de la somme sur leur compte FSVL.
INSCRIPTION SUR PLACE ET BRIEFING SECURITE	Sera communiquée par E-Mail
REGLEMENT DE LA COMPETITION	Les Championnats suisses de parapente acrobatique sont soumis aux

dispositions du règlement sportif FSVL en vigueur et aux directives du directeur de course définies sur place (local rules).

REGLES DU DROIT AERIEN	Application des prescriptions et dispositions du droit public suisse, notamment celles de la Loi sur la navigation aérienne et de l'Ordonnance sur les aéronefs de catégories spéciales.
RESERVES DE MODIFICATION	Les organisateurs se réservent le droit de modifier les présentes modalités d'organisation de la compétition.
EXCLUSION DE LA RESPONSABILITE	Par son inscription, le pilote accepte les règlements de la compétition (règlement sportif FSVL, annonce, règles de compétition, etc.) et s'engage à respecter les consignes de sécurité fixées pour l'événement. Le pilote confirme qu'il remplit les dispositions légales, qu'il participe à la compétition à ses propres risques et sous sa propre responsabilité, et qu'il ne fera valoir aucun droit envers les organisateurs. Cela signifie entre autres qu'il est lui-même responsable lors du décollage, du vol et de l'atterrissage, et qu'il évalue toujours lui-même tous les risques et toutes les conditions, notamment en matière de météorologie, du décollage jusqu'à l'atterrissage.
ANTIDOPAGE	Par son inscription, le pilote accepte les règles antidopage. Il accepte aussi la déclaration de soumission antidopage. Plus d'informations sur le site Web de la FSVL, rubrique Sport d'élite.
CONFIRMATION / ANNULATION	Mercredi 17 août 2022 à partir de 19.00 heure www.swissleague.ch
AUTRES INFOS	Sur le site www.swissleague.ch
HEBERGEMENT	Est l'affaire des participants

Nous nous réjouissons d'ores et déjà de te retrouver pour ces Championnats suisses de parapente acrobatique.

Meilleures salutations,

Acro Club Sonchaux Villeneuve
Pierre-Henri Vulliens
Swiss Acroleague

&

Fédération Suisse de Vol Libre FSVL
Rahel Schreiber
Ressort Sport